

COMMUNE DE BOISSET SAINT PRIEST

Séance du 2 juillet 2026

Convocation du 26 juin 2026

Membres en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Présents : André GAY, Georges FATISSON, Delphine PONSONNET, Bruno MANTOUT, Amandine SION, Didier CHIRAT, Florence HAROUX, Benoît MORDAC, Amandine BROUILLOUX, Romain CARRET, Magali SCHULZ, David REAL, Sophie PEYROCHE

Représentés : Christèle BERTHEAS, représentée par Amandine SION
Laurent FAYASSON, représenté par Georges FATISSON

Secrétaire de séance : Georges FATISSON

Le compte-rendu du précédent conseil municipal a été adressé à chaque membre. Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler. Aucune remarque n'est à rajouter. Le procès verbal de la séance du 24 avril 2026 est adopté.

DE 031 2026 - Proposition bail de Phoenix France Infrastructures pour un projet d'implantation d'une antenne téléphonie mobile

Suite aux réunions publiques, ainsi qu'aux divers échanges avec la sté CIRCET France, concernant l'implantation d'une antenne relais sur la commune et après validation du nouvel emplacement au lieu-dit Les Carrières sur la parcelle A 282, il nous a été adressé un projet de bail, joint en annexe ;

Il est à noter que cette parcelle fait l'objet d'une convention d'utilisation avec la LPO. Celle-ci a été informée du projet et une rencontre a été programmée sur le terrain afin de mesurer l'impact de ce projet sur la parcelle.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'APPROUVER le bail avec Phoenix France Infrastructures
- D'AUTORISER le maire à signer celui-ci.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- APPROUVE le bail avec Phoenix France Infrastructures
- AUTORISE le maire à signer celui-ci.

DE 032 2026 – EPORA Programme Pluriannuel d'Intervention 2026-2030

Vu la délibération 2023-011 ;

Vu la convention n°42G127 avec EPORA

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'entrée en vigueur du nouveau Programme Pluriannuel d'Intervention 2026-2030, veille et stratégie foncière qui a pour objet de déterminer les modalités de la coopération publique entre EPORA et la commune de BOISSET SAINT PRIEST pour préparer la mise en œuvre de la stratégie foncière de la collectivité et assurer une veille foncière sur le territoire communal.

Les parties s'engagent à coopérer en vue de déterminer les périmètres géographiques communaux sur lesquels les projets d'aménagement d'initiative publique pourront être envisagés, d'en étudier les potentiels de développement urbains et d'aménagement au travers d'études foncières et pré-opérationnelles, et de définir conjointement la solution de portage foncier la mieux adaptée au sein de l'offre d'EPORA.

La durée de la présente convention est fixée à 6 ans à compter de sa signature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention.

DE 033 2026 – Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées – Fonds Solidarité Logement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la demande du Département de la Loire.

Par le biais de Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, le Département sollicite les communes pour le Fonds Solidarité Logement.

Le Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées apporte son soutien aux ménages ligériens pour faire face aux frais d'accès ou de maintien dans un logement (impayés de loyer, d'énergie et finance également des mesures d'accompagnement social).

Lors du conseil communautaire de Loire Forez agglomération du 30 juin dernier, plusieurs élus se sont interrogés sur la sollicitation faite à l'échelle communale, alors même qu'une participation au niveau communautaire a été approuvée pour l'année 2026.

Le Département de la Loire indique qu'une participation de toutes les communes, à hauteur de 0,22 € par habitant permettrait de contribuer au fonctionnement du dispositif.

Les intentions de la commune de BOISSET ST PRIEST sont :

La commune compte 1325 habitants, ce qui donne un montant de contribution de 291,50 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire.

DIVERS

Commission de contrôle des listes électorales :

Mr le Maire rappelle l'obligation de nommer une commission de contrôle des listes électorales. Celle-ci doit être composée de 6 membres (3 titulaires et 3 suppléants).

2 sont issus du conseil municipal (1 titulaire et 1 suppléant).

4 sont choisis parmi les administrés de la commune, en tant que représentants de l'administration et du tribunal judiciaire (2 titulaires et 2 suppléants).

Sophie PEYROCHE et Amandine BROUILLOUX se sont proposées comme représentantes de la commune.

Les personnes susceptibles de participer à cette commission seront sollicitées rapidement.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Projet Estrade :

Didier CHIRAT fait une présentation de synthèse de la réunion du 1^{er} juillet en mairie, entre Cha'Immo, Epورا et la commune.

Projet école :

Fin de la phase APS (avant projet sommaire) qui sera validé dans les prochains jours avec des remarques, notamment sur l'aspect climatisation.

ADTHF :

Comme chaque année, l'ADTHF (Association pour le Développement Touristique du Haut Forez) propose à une commune adhérente de s'occuper de l'organisation de la soirée patrimoine. Notre commune a été sollicitée et une 1^{ère} rencontre a eu lieu avec son président, qui nous a présenté le projet. Au cours de cette réunion, il est apparu nécessaire que le projet soit présenté aux conseillers municipaux et soit approuvés par ceux-ci.

L'ensemble des membres présents approuve la participation de la commune à ce projet.

Compte rendu du conseil d'école :

Effectif 111 élèves inscrits pour la rentrée 2026/2027. Effectifs à peu près stable.

Il a notamment été fait état du bruit lors de la pause déjeuner : diverses solutions sont envisagées. un groupe de réflexion avec les Atsem va travailler sur l'élaboration d'une charte à la cantine afin de réorganiser le temps méridien devenu problématique au niveau du bruit. Plusieurs pistes sont à l'étude : réel temps de repas pour le personnel, règlement à la cantine, mixage des élèves sur les services.

Chantiers éducatifs :

Les chantiers éducatifs débuteront le 7 juillet.

Participation citoyenne :

Le dossier « Participation citoyenne » (anciennement Voisins vigilants) avance. Une rencontre a eu lieu avec le major RICAN, la police municipale, la gendarmerie de Saint-Jean et les habitants qui s'étaient inscrits lors de la première démarche. La signature de la convention est prévue, sauf imprévu, en septembre.

Forum des associations :

Le forum des associations se tiendra le 12 septembre au matin.

La Fête du village : s'est bien passée, les personnes présentes étaient très contentes petits et grands ont passé un bon moment . Une réunion pour le bilan aura lieu fin août.

CCAS :

Dans le cadre du plan canicule, les personnes vulnérables inscrites ont été contactées par les équipes du CCAS afin de s'assurer que tout allait bien.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

La rédaction du PCS est en cours avec Laurent et Benoît. Le document sera finalisé à la rentrée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.